

Peralada Espagne

En coopération avec
les barreaux de
Narbonne et
Perpignan

efacs
école de formation
des avocats centre sud



ORDRE DES
AVOCATS DE
NARBONNE

**15 au 17
Septembre
2011**

Les Journées Catalanes de l'EFACS

Droit comparé

Direction scientifique
Hervé GERMA
Ancien bâtonnier
Avocat au barreau des Pyrénées Orientales

10 heures

Programme

Jeudi 15 Septembre

11 h – 14 h

Le recours en constitutionnalité

Paola BELLOTI

Bâtonnier du barreau de Narbonne

Alex BOIX

Avocat au barreau de Figueres



Vendredi 16 Septembre

10 h – 12 h

Les contrats de travail à durée déterminée

Claude CALVET

Ancien bâtonnier
Avocat au barreau de Narbonne

Raquel FUIXART

Avocat au barreau de Gérone

12 h 15 – 14 h 15

L'aide juridictionnelle

Joan Ramon PUIG PELLICER

Bâtonnier du barreau de Gerone

Aurélié ALTET-MORALES

Avocat au barreau des Pyrénées Orientales



Samedi 17 Septembre

10 h – 13 h

La garde à vue

Pierre BECQUE

Bâtonnier du barreau des Pyrénées Orientales

Joseph Maria PINO PARERA

Avocat au barreau de Gerone



Peralada

Espagne

efacs
école de formation
des avocats centre sud



ORDRE DES
AVOCATS DE
NARBONNE

15 au 17

**Septembre
2011**

10 heures

**Les Journées Catalanes
de l'EFACS**

Droit comparé

Direction scientifique

Hervé GERMA

Ancien bâtonnier

Avocat au barreau des Pyrénées Orientales

Tarifs

Formation	300 €*
Frais de séjour	
Participant en chambre single	550 €
Participants en chambre double	700 € pour deux
Participant et accompagnant non participant en chambre double	670 € pour deux

Ces tarifs comprennent :

- Le jeudi 15 septembre : accueil, travail en salle, pause, déjeuner, nuitée
- Le vendredi 16 septembre : petit déjeuner, travail en salle, pause, déjeuner, nuitée
- Le samedi 17 septembre : petit déjeuner, travail en salle, pause

Hôtel PERALADA WINE SPA & GOLF – C/ROCABERTI, S/N 17491 PERALADA - Girona - Espagne

www.hotelperalada.com Tel 34 972 53 88 30 Fax 34 972 53 88 07

Modalités pratiques

Comment s'inscrire

Envoi cumulatif

- du bulletin spécial *Université d'été* se situant à la fin de ce fascicule
- d'un chèque de **300 €** à l'ordre de l'EFACS pour la formation *

*** dispense de règlement pour les avocats abonnés**

Attention : places limitées à 20 - Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée

Les inscrits recevront une confirmation d'inscription après validation par l'EFACS des conditions ci-dessus

Accueil : prévoir d'être sur place au plus tard le Jeudi 15 septembre à 9 h 30

